



CODEV du Gard rhodanien
Commission espace communautaire
du 6 septembre 2023 à 18 heures
salle de réunion Office des entreprises

Présents :

Jean-Yves CHEMIN, Vice-président

Martine DELAUNAY, Secrétaire générale

Anne BARBUSSE, Violette BOUZON, Dominique GRIOTTO, Bertrand PHILIPPE

Excusés : Joëlle CHARPAIL, Ariane ROGER, Anne-Marie ROUQUAIROL, Marlène SCHMITT

Absente : Julie DELPUGET

Rapport sur les mobilités douces :

L'objet principal de cette réunion est d'étudier le projet de rapport sur les mobilités douces. Il est relu en détail et modifié en fonction des différentes remarques.

Afin d'affirmer les points essentiels, il est décidé d'ajouter à la fin une synthèse des recommandations.

Beaucoup de questions sont posées notamment :

- Concernant le traçage actuel de bandes cyclables sur la route entre Bagnols et Tresques, il est souhaité qu'un courrier soit adressé au Conseil départemental afin de connaître les objectifs et les attentes de cette expérimentation
- Il avait été précédemment évoqué la mise en place d'une application de covoiturage. Où en est l'Agglo sur ce sujet ?
- Concernant la communication et l'incitation aux modes doux, il a été récemment organisé la fête du vélo et de la marche. Pourquoi cette manifestation n'est-elle pas également portée par l'Agglomération ?
- Le plan mobilités a été approuvé en réunion du conseil communautaire le 24 octobre 2022, mais qu'est-ce qui s'est passé en un an ?
- La liaison entre St-Geniès/Montfaucon et L'Ardoise ne nécessiterait que peu de travaux pour être confortable à la pratique du vélo (ex chemin du Nizon).

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20 heures 30.